

Consignes de présentation des articles

1. Feuille de style

Appliquez à chaque paragraphe de votre article le **style de paragraphe** (consultez l'aide de votre traitement de texte sur cette notion si nécessaire) correspondant à son statut, selon qu'il s'agit d'un titre de partie, d'un paragraphe rédigé, d'une citation hors texte, etc. Peu importe l'aspect visuel de chaque style (police, corps, etc.). La bonne application des styles limitera les problèmes lors du traitement éditorial de votre article.

Niveaux de titres

Veillez à ce que votre article soit structuré par des niveaux de titres. Appliquez pour cela les styles de titre prédéfinis suivants de votre traitement de texte, sans vous soucier de leur aspect : **Titre 3** pour le titre de l'article ; **Titre 4** pour les titres de parties de l'article ; **Titre 5** si nécessaire, pour les titres de sous-parties.

Texte rédigé

Pour votre texte proprement dit, appliquez les styles prédéfinis suivants : **Retrait normal** pour chaque paragraphe rédigé devant présenter un retrait de première ligne, autrement dit la plupart des paragraphes de l'article ; **Normal** pour les quelques paragraphes rédigés ne devant pas présenter un retrait de première ligne, par exemple le paragraphe qui suit une citation placée hors texte et qui prolonge, du point de vue du sens, le paragraphe précédent.

Citations hors texte

Créez un style **Citation** (encore une fois, peu importe son aspect visuel) et appliquez-le à toutes les citations qui doivent être détachées du texte citant sous la forme d'un paragraphe spécifique (citations de plus de trois lignes – veillez à ce qu'elles soient peu nombreuses). Si le début de la citation correspond à un début de paragraphe dans le texte d'origine, alors ménagez un retrait de la première ligne de la citation par une tabulation.

2. Références des citations et bibliographie

Œuvres de Simon

Afin de limiter le nombre de notes de bas de page, indiquez **la référence directement après le passage cité** ou évoqué en respectant la présentation suivante :

Gamelin est d'abord présenté comme « un général en uniforme, la poitrine ornée d'un rectangle de petits rubans de couleur » (*JP*, p. 1018). Les deux autres passages qui le concernent (*JP*, p. 1066 et 1086) sont très ironiques.

Renvoyez impérativement à la **pagination de l'édition de la Pléiade** (*Œuvres*, 2006, et *Œuvres II*, 2013) pour tous les romans et autres écrits concernés. Utilisez les **abréviations** suivantes, dès la première citation (ces abréviations sont explicitées dans chaque numéro des *Cahiers*) : **Ac** pour *L'Acacia* (*Œ II*) ; **AA** pour *Album d'un amateur*, Remagen-Rolandseck, Rommerskirschen, coll. « Signatur », 1988. **BP** pour *La Bataille de Pharsale* (*Œ*) ; **CB** pour *La Chevelure de Bérénice* (*Œ*) ; **DU** pour Jean Dubuffet et Claude Simon, *Correspondance (1970-1984)*, L'Échoppe, 1994. **CC** pour *Les Corps Conducteurs* (*Œ II*) ; **CR** pour *La Corde raide*, Sagittaire, 1947. **DS** pour *Discours de Stockholm* (*Œ*) ; **Gé** pour *Les Géorgiques* (*Œ II*) ; **Gu** pour *Gulliver*, Calmann-Lévy, 1952 ; **He** *L'Herbe* (*Œ II*) ; **Hi** *Histoire* (*Œ II*) ; **In** *L'Invitation* (*Œ II*) ; **JP** pour *Le Jardin des Plantes* (*Œ*) ; **LC** pour *Leçon de choses* (*Œ II*) ; **OA** pour *Orion aveugle*, Genève, Skira, coll. « Les Sentiers de la Création », 1970 ; **Pa** pour *Le Palace* (*Œ*) ; **Ph** pour *Photographies 1937-1970*, Maeght, coll. « Photo-Cinéma », 1992. **RF** pour *La Route des Flandres* (*Œ*) ; **SP** pour *Le Sacre du Printemps*, Calmann-Lévy, 1954. **Ty** pour *Triptyque* (*Œ*) ; **LT** pour *Le Tricheur*, Sagittaire, 1945. **Tw** pour *Le Tramway* (*Œ II*) ; **Vt** pour *Le Vent. Tentative de restitution d'un retable baroque* (*Œ*).

Autres œuvres et études citées, compléments bibliographiques

Les références complètes des autres citations et les compléments bibliographiques doivent apparaître dans les notes de bas de page, aucune bibliographie ne figurant à la fin de l'article.

Nom d'auteur. Pour rendre les références bibliographiques immédiatement repérables dans les notes, indiquez toujours le nom d'auteur – même si celui-ci est mentionné dans le texte citant – et composez le patronyme en petites capitales : Annie CLÉMENT-PERRIER.

Titres. Capitales. Si le titre d'un ouvrage commence par l'article défini, le premier substantif et tous les mots qui le précèdent prennent une majuscule : *Le Jardin des plantes*, *Le Beau Soleil*. Si le titre ne commence pas par l'article défini, seul le mot initial prend une majuscule : *À la recherche du temps perdu*, *De l'esprit des lois*, *Une saison en enfer*. **Articles et chapitres**, ainsi que poèmes, nouvelles, etc. : entre guillemets, sans italique, suivi de la référence complète de la revue ou du volume. **Titre dans titre d'ouvrage** : *L'Amour dans « L'Échange »*. **Titre dans un titre d'article** : « L'amour dans *L'Échange* ».

Lieu d'édition. À mentionner, sauf lorsqu'il s'agit de Paris.

Date de première édition. En cas d'éditions multiples, précisez toujours la date de la première édition et la date de l'édition utilisée. Idem pour un **ouvrage traduit** : indiquez la date de première publication en langue originale, puis la date de l'édition française en précisant le nom du traducteur. Respectez la présentation suivante : Bernard NOËL, *Le Château de Cène* [1975], Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1990 ; Fredric JAMESON, *Le Postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif* [1991], trad. française Florence Nevoltry, Beaux-arts de Paris [2007], 2^e éd. 2011.

Collection. À mentionner, sous la forme suivante : coll. « L'imaginaire »

Numéro spécial de revue. Quand un numéro de revue porte un titre spécifique, mentionner ce titre – ainsi que le directeur du numéro le cas échéant – sous la forme suivante : Martin MÉGEVAND (dir.), *Littérature*, n° 189, mars 2018, « *Déplacements* » (titre du numéro entre guillemets, l'ensemble en italiques, après la date).

Exemples de références bibliographiques

Respectez les formats suivants : Jean ROUSSET, *Forme et signification*, Corti, 1963 (pas de lieu : s.e. Paris) ; Catherine RANNOUX, *L'Écriture du labyrinthe*, Orléans, Paradigme, 1997 (lieu quand différent de Paris) ; Jacqueline AUTHIER-REVUZ, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, coll. « Sciences du langage », 1997 (collection le cas échéant) ; Jacques DERRIDA, « Ceci n'est pas une note infrapaginale orale », *La Licorne*, n° 67, 2004, « *L'Espace de la note* », p. 7-20 (titre d'un numéro spécial de revue entre guillemets, l'ensemble en italiques ; ajouter le ou les directeurs du numéro le cas échéant) ; José PETRU, « L'amour chez Balzac », dans Jocelyne BLANC (dir.), *L'Amour chez les romanciers français*, PUF, 1990, p. 17-31 (chapitre dans collectif : préférer dans à in).

Renvois successifs à un même texte

Lors de renvois successifs à un même texte, simplifiez les indications bibliographiques sur le modèle suivant (noter que le prénom est donné en entier lors de la première mention puis réduit à l'initiale dans les mentions suivantes) :

1. André BRETON, *Manifeste du Surréalisme* [1924], dans *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », t. 1, 1988, p. 314.
2. A. BRETON, *op. cit.*, p. 321 ; voir aussi p. 318.
3. *Ibid.*, p. 315.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, p. 316.

3. Typographie et ponctuation

Évitez tout enrichissement typographique qui viendrait s'ajouter au style du paragraphe, à l'exception des *italiques d'usage* (soulignement, titres d'œuvres, termes ou locutions d'origine étrangère non lexicalisés : *ibid.*, *id.*, *loc. cit.*, *et al.*, *i.e.*, *sq.*, *up to date*) et des PETITES CAPITALES pour les patronymes dans les références bibliographiques (voir plus haut). Pas de gras, pas de soulignement.

Abréviations. Sigles : pas de points : CNRS, PUF, PUR. Point d'abréviations : M., A.-M. pour Anne-Marie. Ordinaux : 1^{er}, 1^{re}, 2^e, et non 1^{ère}, 2^{ième}. Siècles : en romain, sans mise en forme : XIX^e siècle et non 19^e siècle.

Appels de notes. L'appel de note précède toujours tout signe de ponctuation. En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant, sans remonter à droite du point le cas échéant : La question est controversée¹. Le roman, selon Jean Ricardou, « n'est désormais plus l'écriture d'une aventure mais l'aventure d'une écriture² ». On connaît la fameuse déclaration de Jean Ricardou : « Le roman n'est désormais plus l'écriture d'une aventure mais l'aventure d'une écriture.³ »

Capitales. Capitales accentuées systématiques (É, Ê, È, Ë, À, etc.) : À la fin du roman, *L'Écriture du labyrinthe*. En dehors des sigles, proscrire les chaînes en capitales : Titre de partie et non TITRE DE PARTIE. Voir aussi ci-dessus sur la question des capitales dans les titres.

Crochets droits. Utilisez les crochets droits pour indiquer une coupe dans une citation [...] ou un ajout [*sic*].

Espaces insécables et fines : ne pas vous en soucier.

Guillemets. Distinguez ouvrant et fermant : « un général en uniforme » et non "un général en uniforme". Guillemets dans les guillemets : « un “général” en uniforme ». Pas de guillemets pour les citations hors texte.

Tiret. Distinguez tiret et trait d'union : peut-être ; l'univers du roman – tout malmené qu'il soit – reste homogène